

bienfaiteurs de la cité ? Ce sera le lot de J.-A. Lambert. Et ce lot, une ligne de son testament le lui confère avec plus de sûreté que tous les panégyriques de l'amitié. Aussi, finirons-nous par cette phrase qu'on a cru devoir loyalement supprimer, bien qu'elle servit de développement à celle qu'on a relevée avec tant d'aigreur : « J.-A. Lambert aura su donner un noble emploi à sa fortune, et rendre d'utiles services à ses concitoyens, ainsi qu'à la science et à l'histoire. »

LÉON BOITEL.